



INCENDIES :

DECLARATION DE L'UNION DEPARTEMENTALE CGT 13 ET DE LA CGT SDIS 13

Marseille, le 31 juillet 2026

Le 27 juillet 2026, les pompiers déplorent à nouveau le décès d'un collègue, le Caporal Laurent Manson membre du SDIS 13, alors qu'il participait au dispositif préventif feu de forêt du département des Bouches-du-Rhône.

L'Union départementale CGT 13 tient à transmettre ses plus sincères condoléances à la famille, aux proches ainsi qu'aux collègues du Caporal Laurent Manson.

L'ensemble des soldats du feu en action actuellement sur tout le territoire national, sont dans un état d'épuisement avancé après des semaines de sollicitation. Cette mise en danger de la santé de ces professionnels n'est pas due seulement aux incendies mais aussi aux manques cruels de moyens humains et financiers.

La CGT revendique depuis longtemps des moyens à la hauteur des besoins qui ne cessent d'augmenter, que ce soit pour les risques d'incendie de forêts qui explosent ou pour le secours quotidien à la population.

La CGT des SDIS avait encore rappelé au ministre de l'Intérieur le manque de 1 000 camions citerne feux de forêts, le retard de livraison d'avions et le manque d'effectifs de sapeurs-pompiers professionnels.

L'Union départementale et les syndicats CGT des Bouches-du-Rhône n'oublent pas non plus que Macron et son gouvernement avaient durement réprimé la mobilisation des pompiers en 2019.

Il est urgent que le gouvernement réponde enfin aux revendications légitimes des sapeurs-pompiers professionnels des SDIS, c'est une urgence vitale autant pour la préservation de leur santé que celle de la population.